

HennerTM
IA

Partenaire de risques

ASSURANCES
DES ARTISTES

ASSUREZ VOTRE
PALETTE
D'ACTIVITÉS



Recommandé par

LA
MAISON
DES ARTISTES

www.lamaisondesartistes.fr/site

Que vous possédiez des œuvres uniques que vous avez créées, que vous participiez à des expositions ponctuelles, ou que vous exposiez dans votre atelier, vous avez à cœur de prendre soin de vos œuvres et de votre local professionnel.

Il est donc essentiel pour vous d'être bien accompagné pour réagir efficacement en cas d'incident, afin de préserver vos relations avec vos clients, vos partenaires et donc votre activité.

Henner IA a choisi Hiscox comme assureur partenaire pour **vous accompagner dans vos activités professionnelles quotidiennes**. Nous avons obtenu pour vous, **à un tarif avantageux, des contrats et des services adaptés** à vos besoins et à vos exigences.

En tant que spécialistes, Henner IA et Hiscox connaissent la valeur d'un service de qualité et d'une approche simple et flexible.

C'est pourquoi nous vous offrons les bénéfices suivants :

- une connaissance approfondie du monde de l'art français et international,
- un réseau d'experts et de restaurateurs spécialisés, capables d'intervenir au plus vite en cas de sinistre,
- une forte culture du service pour être à la hauteur de vos exigences.

Hiscox, assureur spécialiste

Groupe international coté à la bourse de Londres et assureur de référence des plus grands musées, galeries, collectionneurs français et européens, Hiscox bénéficie d'**une expérience et d'une connaissance unique des problématiques liées aux œuvres d'art et aux patrimoines d'exception depuis plus de 40 ans**.

Voici nos trois solutions d'assurance pour couvrir votre palette d'activités :

MATWORKS by H

Ex : Pour 20 000 € d'œuvres d'art
(10 000 € en transport et exposition) :
Prime annuelle : 350 € TTC*

L'assurance de votre stock d'œuvres, transports et expositions.

Nous indemnisons votre stock, notamment en cas de vol, perte, incendie, dégâts des eaux, et dommage accidentel. Vos œuvres sont également couvertes **en cours de transport et lors de votre participation à des foires et salons.**

MATPRO by H

Ex : Pour 30 000 € de recettes :
Prime annuelle : 150 € TTC*

L'assurance Responsabilité Civile Professionnelle

Nous vous indemnisons pour les dommages que vous pouvez causer dans le cadre de votre activité d'artiste. Vous êtes notamment couverts pour les dommages matériels et corporels causés :

- lorsque vous organisez des expositions ou participez à des événements,
- lorsque vous réalisez une œuvre en dehors de vos locaux,
- par vos œuvres, qu'elles soient en cours de création, exposées ou vendues.

MATLO by H

Ex : Pour un atelier en location de 40m² à Montreuil
(5 000 € de mobilier + 5 000 € de matériel
professionnel + 5 000 € d'œuvres d'art) :
Prime annuelle : 180 € TTC*

L'assurance multirisque de votre atelier

Nous vous indemnisons en cas de dommages à votre atelier d'artiste et/ou son contenu (mobilier, outils de travail, matériel informatique, etc.). Vous êtes notamment couverts en cas de dégât des eaux, incendie, bris de glace, etc.

“ Nous sommes assurés depuis toujours chez Henner IA, les équipes sont top et les produits très compétitifs. ”

Alex et Marine



Laure PAILLET



+33 (0)1 55 62 90 48



lpaillet@henner.fr

Adrien JOBERT



+33 (0)1 55 62 87 16



ajobert@henner.fr

**Devis gratuit
et sans
engagement**

**Réponse
sous 48h**

***Avantage tarifaire
accordé
aux adhérents
de l'association
Maison des Artistes**



Partenaire de risques

35 rue du Pont
92200 Neuilly-sur-Seine

www.henner.fr



19 rue Louis Le Grand
75002 Paris
T 0810 50 20 10
E [hiscox.info@hiscox .fr](mailto:hiscox.info@hiscox.fr)

www.hiscox.fr

Société de courtage d'assurances – Siège social : 35 rue du Pont, 92200 Neuilly-sur-Seine, France – SAS au Capital de 443 000 € – RCS Nanterre 824 484 737 – TVA intra-communautaire FR 07824484737 – N° ORIAS : 17.000.084 – Site Web ORIAS : www.orias.fr – Sous le contrôle de l'Autorité de Contrôle Prudentiel et de Résolution, 61 rue Taitbout, 75009 Paris – Assurance de RC professionnelle et Garantie Financière conformes au Code des Assurances – www.henner.com

Les sinistres sont étudiés au cas par cas par Hiscox et sont sujets aux conditions applicables de la police d'assurance qui y est rattachée.